



LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS
PAR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DU CLIMAT

FIGHTING INEQUALITIES
BY PROTECTING BIODIVERSITY AND CLIMATE

G7 ENVIRONNEMENT
ENVIRONMENT

METZ 5 - 6 MAI
5 - 6 MAY 2019

DECLARATION D'INTENTION DE SOUTIEN A L'INITIATIVE G.R.E.A.T.

Gender

Responsive

Environmental

Action

&

Training

À l'occasion de la Présidence française du G7,

Nous, gouvernements, représentants d'entreprises, de la société civile, de fondations, de banques de développement et d'instituts de recherche scientifique et technologique, confirmons notre volonté d'agir pour un développement durable hautement résilient fondé sur une approche équitable entre les sexes.

Nous

– reconnaissons qu'il est essentiel d'appuyer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles pour parvenir à un changement réel en termes de développement durable.

– reconnaissons que les femmes et les filles sont de puissants agents de changement, tout en étant significativement menacées par la dégradation de l'environnement, et reconnaissons le rôle de premier plan qu'elles jouent effectivement dans la transition vers le développement durable.

- mettons l'accent sur la nécessité d'assurer l'égalité entre les sexes et de travailler sur les synergies visant à protéger l'environnement, lutter contre le changement climatique et à promouvoir l'égalité entre les sexes. Nous nous engageons à apporter des changements sociaux significatifs, clés du développement durable.
- souhaitons utiliser au maximum le potentiel des femmes pour assurer l'égalité entre les sexes en examinant les politiques et les interventions qui ne conduisent pas à des changements transformationnels.
- notons que les politiques de développement durable à tous les niveaux doivent répondre et contribuer au rôle central que jouent les femmes dans le renforcement de la résilience et le soutien au développement bas carbone, notamment en reconnaissant les inégalités structurelles entre les sexes qui ralentissent les progrès des femmes et le développement durable en général.
- soulignons la nécessité de faciliter la consultation et la participation des femmes dans les processus décisionnels et de mettre en œuvre des pratiques genrées adaptées aux conditions locales et aux enjeux nationaux dans le but de promouvoir ou d'accroître leur participation active.
- notons que les entreprises peuvent être des partenaires utiles pour la formation, la sensibilisation et le renforcement des capacités visant à garantir l'engagement égal des femmes dans l'action contre le changement climatique.
- reconnaissons qu'il est essentiel de fournir aux décideurs, aux entreprises et aux citoyens les outils et les connaissances appropriés pour intégrer les considérations genrées dans les politiques de développement durable, d'environnement et de climat.
- mettons l'accent sur la nécessité de systèmes de surveillance et d'évaluation solides fondés sur des preuves scientifiques et sur la nécessité d'investir de façon appropriée dans la recherche afin d'orienter correctement nos actions.
- soulignons la nécessité de promouvoir l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes et des filles dans la gouvernance environnementale en soutenant les efforts et en améliorant la participation active et significative de toutes les femmes aux processus mondiaux, en tant que contribution à la réalisation de l'objectif de la parité de genre.
- reconnaissons l'importance des programmes de financement en soutien de l'adoption de ces nouvelles pratiques et pour la mobilisation des parties prenantes à tous les niveaux, en recherchant une utilisation efficace des mécanismes financiers existants dans les domaines du développement, du climat et de la lutte contre les inégalités de genre.
- reconnaissons que l'accès des femmes au financement joue un rôle crucial dans l'identification et l'intégration adéquates des considérations de genre dans l'action environnementale et climatique.
- demeurons convaincus que l'action et l'engagement de tous les acteurs du secteur privé et de la recherche scientifique permettront de promouvoir la mise en œuvre des politiques pertinentes et de canaliser les financements appropriés vers les différentes composantes de l'initiative GREAT.
- reconnaissons les initiatives pertinentes, par exemple la Convention sur la diversité biologique dans le cadre de son Plan d'action 2015-2020 pour l'égalité des sexes¹, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans le cadre de son plan d'action pour une mise en œuvre genrée

de la Convention 2018-2030² et la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques dans le cadre de son plan d'action sur le genre³.

– nous félicitons des travaux pertinents menés par exemple par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)⁴ pour améliorer les connaissances sur le lien entre genre et environnement et la Coalition mondiale For ALL, proposée par le Costa Rica et le Pérou, dont l'objectif est l'intégration du genre et des droits humains dans les textes environnementaux internationaux.

.....

Nous soutenons pleinement l'initiative "GREAT : Gender Responsive Environmental Action and Training".

Nous reconnaissons, au regard de nos missions et mandats respectifs, les besoins suivants :

– contribuer à un développement durable, inclusif et équitable entre les femmes et les hommes pour un avenir durable et juste.

– réunir des acteurs influents pour mettre en évidence les enjeux du sujet genre au sein d'un forum de discussion privilégié d'acteurs publics et privés.

– amplifier et produire des connaissances sur le thème du genre et du développement durable, et en particulier sur le genre et la biodiversité, pour lesquels il existe actuellement peu de données.

– mobiliser des fonds pour la mise en œuvre de solutions locales concrètes en faveur de l'égalité des sexes – par exemple, le financement de projets tels que des ateliers de formation des femmes aux négociations sur le climat (renforcement de capacités) – et pour lever les obstacles à l'accès des femmes aux financements.

– assurer la continuité des recommandations formulées par le Comité consultatif sur l'égalité des sexes lancé sous la présidence canadienne du G7 en 2018.

.....

Dans ce contexte, nous nous engageons à :

-sensibiliser les secteurs public et privé et les leaders du secteur privé sur les impacts du changement climatique et de la perte de biodiversité spécifiquement liés au genre.

-soutenir la formation aux niveaux national et international pour le renforcement des capacités des femmes engagées dans la lutte pour la protection de l'environnement, en coordination avec les acteurs qui agissent déjà sur le sujet.

-renforcer la capacité des filles et des femmes dans les rencontres d'experts scientifiques et techniques, pour accroître leur contribution active à la recherche et à l'innovation pour une économie bas-carbone.

2 UNCCD : COP13 Decision 30/COP13 Égalité des sexes et autonomisation des femmes pour une mise en œuvre renforcée et efficace de la Convention.

3 UNFCCC : Decision 3/CP.23

4 <https://www.unenvironment.org/resources/report/gender-and-environment-statistics-unlocking-information-action-and-measuring-sdgs>

-soutenir la collecte et l'utilisation de données, de connaissances et de preuves ventilées par sexe lorsque cela est compatible avec la protection des données à caractère personnel, en vue d'élaborer des politiques environnementales sensibles au genre.

-soutenir et offrir des possibilités de leadership aux femmes et leur permettre de manière équitable à la prise de décisions en matière d'environnement et de climat.

-ouvrir un forum de dialogue et de partage des bonnes pratiques où nous partagerons nos projets, actions, expériences et résultats dans ce domaine, en particulier les résultats de la recherche, à travers une plate-forme commune.

Nous mettrons en œuvre cette déclaration dans le cadre d'un processus inclusif et transparent, garantissant une participation équitable des diverses parties prenantes et tenant compte de la nécessité de collaborer avec les initiatives existantes et pertinentes, notamment celles du Programme des Nations Unies pour l'environnement et des accords multilatéraux sur l'environnement, en recherchant avec elles, dans la mesure du possible, des synergies concernant l'égalité des sexes.

L'Allemagne, le Canada, les Fidji, la France, le Gabon, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, le Niger, la Norvège, le Royaume-Uni et l'Union Européenne ont confirmé leur soutien à la coalition GREAT.

La coalition a également reçu le soutien des acteurs non-étatiques que sont l'Agence Française de Développement, BNP Paribas, L'Oréal – Fondation L'Oréal et l'ONU Femmes.